



L'An Deux Mil Vingt-cinq, le 5 décembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Mme Anne-Françoise GAILLOT.

Présents : Mmes et MM; Pascal CRESSIAUX ; Nicole DOUMENG ; Pascal LE MENN ; Francis MERCIER ; Frédéric DAUDE ; Laurent FOIRIEN ; Virginie RENAUT.

Absents : Chantal COULANGE excusée donne pouvoir à Anne-Françoise GAILLOT ; Anne COER excusée donne pouvoir à Pascal LE MENN ; Christian LETOURNEUR excusé donne pouvoir à Frédéric DAUDE ; Marie-Claire REMY excusée donne pouvoir à Pascal CRESSIAUX ; Françoise RISTERUCCI excusée, donne pouvoir à Nicole DOUMENG ; Louise FENEILON excusée donne pouvoir à Virginie RENAUT ; Olivier WATRIN excusé donne pouvoir à Laurent FOIRIEN.

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Francis MERCIER a été élu secrétaire de séance.

Liste des délibérations

- Délibération n°2025/12/01 Participation financière à la complémentaire santé des agents
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2025/12/02 Tarif pour les extérieurs du repas des boissiéreiens
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2025/12/03 Etude dirigée : indemnisation des intervenants
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2025/12/04 Reconduction de la convention EPFIF
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2025/12/05 Engagement de 25% des dépenses d'investissement
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2025/12/06 Compromis de vente de la parcelle C 0929
Approuvée à l'unanimité

La Boissière-Ecole, le 10/12/2025.

Le Maire,
Anne-Françoise GAILLOT.

